**Règlement de la Coupe du Val d’Oise 2016/2017**

Compétition de doubles par équipe non homologuée

**Calendrier**

Les rencontres se dérouleront sur trois dimanches au cours de la saison, à savoir :

le 27 novembre 2016 à Herblay, le 29 janvier (lieu à confirmer) et le 19 mars 2017 (lieu à confirmer également).

**Inscription**

Tout joueur participant à la Coupe du Val d’Oise doit obligatoirement être licencié à la FFBaD ou à une autre fédération et être un adhérent régulier du club pour lequel il joue.

Cette compétition n’est ouverte qu’aux joueurs loisir non classés et P12des catégories senior et vétéran ; cecilaisse aux joueurs la possibilité de participer à des tournois promobad ou au tournoi de leur club. S'ils passent P11 ils ne pourront plus jouer en Coupe du Val d'Oise.

Aucun surclassement d’âge (qu’il soit simple ou double) n’est autorisé.

Chaque club peut inscrire au plus deux équipes.

Un joueur ayant participé en tant que titulaire au championnat interclubs départemental, senior ou vétéran, ne pourra participer à la Coupe du Val d’Oise.

Les droits d'inscription sont fixés à 20 Euros par équipe pour la saison.

Les chèques, libellés à l'ordre du CDBVO, sont à adresser à Anne Laurent, 30 quai du Génie, 95220 Herblay avec la fiche d’inscription.

**Horaires**

Les équipes, au complet, sont convoquées à partir de 8h30 et les rencontres se poursuivent toute la journée.

**Composition des équipes**

Chaque équipe doit être composée d’au moins 2 hommes et 2 femmes, mais le nombre de joueurs/euses d’une équipe n’est pas limité.

Chaque joueur/euse ne pourra jouer que 2 matches maximum et 1 seul double mixte.

La composition des paires de doubles pourra être modifiée d’une rencontre à l’autre.

Dans le cas où un club inscrit deux équipes, il ne pourra y avoir de permutation de joueurs/joueuses entre deux équipes d’un même club sur une même journée de rencontre.

Toutefois, la composition des équipes pourra être modifiée d’une journée à l’autre.

**Déroulement de la compétition**

Avant le jour de la compétition, les équipes sont réparties, par tirage au sort, en poules de 3 ou 4 équipes. La composition des poules ne sera communiquée que le jour de la compétition.

A son arrivée, chaque équipe doit s’annoncer à la table de marque et confirmer la présence de tous ses joueurs.

Les rencontres se joueront en 4 matches de doubles : 1 double homme, 1 double dame et 2 doubles mixtes.

Les matches seront auto-arbitrés.

Ils se jouent en deux sets gagnants de 21 points avec deux points d’écart et point décisif à 29/29.

En cas d’égalité 2-2 c’est le nombre de sets gagnés qui désignera le vainqueur, à nombre de sets gagnés égal c’est le nombre de points gagnés qui sera pris en compte.

Les volants plastique sont fournis par le comité départemental.

**Feuille de rencontre**

Les feuilles de rencontre de chaque équipe doivent être remplies avant le début de chaque rencontre.

Chaque capitaine d'équipe y inscrit le nom de ses joueurs/joueuses dans un ordre qui devra être respecté ainsi qu'une liste de remplaçants susceptibles de jouer.

**Remplaçant**

Un remplaçant ne joue que pour une seule équipe pendant toute la journée de rencontres. Il ne peut y avoir de changement de remplaçant d’une équipe à l’autre sur une même journée.

Lors d'une rencontre, si un joueur se blesse et abandonne, il ne pourra pas être remplacé sur le match au cours duquel il s’est blessé mais son équipe peut faire appel à un remplaçant pour un autre match de la même rencontre si celui-ci a été déclaré sur la feuille de rencontre.